

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07 / 08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculation) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quand à la teneur des actes publié sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 230300007-RM déposée le 03/03/2023, Mme AGOUNKE ESSI CHANTAL EPSE KOUNOUGNAN profession : ménagère, demeurant et domiciliée à AGODEKE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 19a 43ca situé à Tsévié, connu sous le nom de Gblainviémondji, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété AMEMOU Koffi, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par une rue en projet de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300008-RM déposée le 03/03/2023, Mme HILLAH Dédé Evamé profession : Etudiante, demeurant à et domiciliée aux USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 02ca situé à DALAVE, connu sous le nom de TAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVEGAN et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300009-RM déposée le 06/03/2023, Mme AFOLABI MADINA SEPOPO profession : Commerçante, demeurant à et domiciliée à Bruxelles, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 80ca situé à Davié, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOTSAM et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300010-RM déposée le 07/03/2023, Mme AKAKPOVI KANKO ABOUYA DELALI profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca situé à Abobo, connu sous le nom de Zéglé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des Héritiers DOE KOMLA ROBERT et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300011-RM déposée le 07/03/2023, Mme DJAGBA EPSE DIMBAN NOUNGUINE-BOAME profession : Inspecteurs pédagogiques, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 05ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Logoe, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété ZATE et une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, et à l'Ouest par la propriété ADJANYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300012-RM déposée le 07/03/2023, Mme HODOR AKUVI profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN FOREVER, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à WLI CENTRE, connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBESSA KOKOU et à l'Est par une rue existante de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300013-RM déposée le 08/03/2023, M. DOGBLA KOSSI LUTHER KING profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Avékpoé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété KANYI et au Sud- Est et Sud-Ouest par respectivement par des rues de 12 mètres et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300014-RM déposée le 08/03/2023, M. AMETITTOVI TEKOU profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Noépé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et au Sud par la propriété HODOR, à l'Est par la voie ferrée LOME-KPALIME et à l'Ouest par la route nationale N°5 LOME-KPALIME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300015-RM déposée le 08/03/2023, M. AKAKPO KOKOU HOUSSOU profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 09ca situé à KPOME, connu sous le nom de Akadjamé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité DJAKADOU, à l'Est et à l'Ouest par respectivement par des rues non dénommées de 16 mètres et de 14 mètres .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300016-RM déposée le 08/03/2023, Mme TOFFA OHINIBAAFI profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à DERRIERE EGLISE CATHOLIQUE AGBALEPEDOGAN LOMEGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 51ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KOGNITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPOZO Koffi D. et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300017-RM déposée le 08/03/2023, M. NIKABOU OUTCHA profession : Informaticien, demeurant à SOGBOSSITO et domicilié à A COTE DE L'EPP SOGBOSSITO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KOGNITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPOZO KOFFI DZIFA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300018-RM déposée le 08/03/2023, M. ODJO KOSSI CHIERRY profession Techniciens comptables, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à DAVIE, connu sous le nom de AZOBLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ZONOU Kossi et AKLIGO Kpodzovi et au Sud et à l'Est par respectivement par des rues non dénommées de 14 mètres et de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300019-RM déposée le 08/03/2023, M. KPODZO KODZO-KUMA DOGBEDA profession Mécaniciens et réglers de véhicules à moteur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca situé à MISSION- TOVE , connu sous le nom de KPALA ATITEGOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété LOGOSSOU, epse LEGRAND Adjovi Justine, au Sud- Ouest par la propriété LOGOSSOU, epse LEGRAND Adjovi Justine et au Sud- Est par une rue non dénommée de 18 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300020-RM déposée le 08/03/2023, Mme OURO-GNAOU RICHALATOU profession Sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE APESSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 72ca situé à MISSION- TOVE , connu sous le nom de APESSITO DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue de 10 mètres, au Nord- Est par une rue de 14 mètres, au Sud- Est et Sud- Ouest par la propriété KEGBALU- MIZIU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300021-RM déposée le 09/03/2023, M. DOSSA CLAUDE COMLAN profession Personnel du culte, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 51a 08ca situé à Kévé, connu sous le nom de Agotimé Kévéko, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZAKPA et à l'Est par la Route Agotime de 20mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300022-RM déposée le 09/03/2023, M. DOSSA CLAUDE COMLAN profession Personnel du culte, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 82ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de LOWOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété KODJO AZIANKOU et au Sud- Ouest par la propriété MISSADJI Alloessodé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300023-RM déposée le 09/03/2023, M. KAMAZINA MANGBALE profession : Gestionnaire des ressources humaines, demeurant à LOME et domicilié à CAMPUS NORD AVENUE DE LA CHANCE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à Tsévié-Hetiavi, connu sous le nom de Kpotè, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADZENYO Yawo, au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues non dénommées de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300024-RM déposée le 09/03/2023, Mme MENSAH DODO ADJEKO MATI profession : Gestionnaire comptable, demeurant LOME à et domiciliée à TOKOIN KODOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DZOGBE- DZEGOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la famille KITIKINI, à l'Est par la propriété de la famille KITIKINI et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300025-RM déposée le 09/03/2023, M. KEZIE ESSOTINA ANTOINE profession Professions intermédiaires de la gestion administrative non classées ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 98ca situé à Dalavé, connu sous le nom de Logoé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la collectivité GUENOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300026-RM déposée le 09/03/2023, M. SIAMEVI KOMLA profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à LOMEGAN PRES DU SIEGE DE UNIR , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 99ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Aképé, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par les héritiers ADZOVITO et YEGBE, au Sud par une rue non dénommée de 14m et les Héritiers ADZOVITO et YEGBE, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300027-RM déposée le 09/03/2023, Mme GOMADOH AKUYO KAFUI Epse KESSIE profession Retraites, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 94ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPODOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOZAN, à l'Est par la Route Mission- Tové- Agoènyivé de 70 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300028-RM déposée le 09/03/2023, M. AZANLEKO KOAMI profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI VERS PHARMACIE BIOVA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 08ca situé à DEVE, connu sous le nom de KOLOGODO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété ZANDJI KOKOU DOTSE MIKOM-FA, au Nord-Ouest et au Sud- Ouest par la propriété AKOJETE Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300029-RM déposée le 09/03/2023, M. DANGBUI AYAO profession : Entrepreneur, demeurant à AVENOU LOME et domicilié à RUE ADJINAMOTO 08 BP 80790, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Kovié, connu sous le nom de Séva Gbléta, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPEGNIGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300030-RM déposée le 09/03/2023, M. DANGBUI AYAO profession : Entrepreneur , demeurant à AVENOU LOME et domicilié à RUE ADJINAMOTO 08 BP 80790, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 85a 29ca situé à Kévé - Vakpo, connu sous le nom de Voudogako, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la Collectivité LEGBA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300031-RM déposée le 09/03/2023, M. EDOH SEMEHO KOMLA profession Biologiste, demeurant à KEGUE et domicilié à KEGUE RUE DE L'ANGLE DE LA HAUTE TENSION NON LOIN DU POSTE DE TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE. 01BP 2495, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 11ca situé à TSEVIE , connu sous le nom de AVETA LOWOE ATTITEGOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la Collectivité DARA, au Sud par la Collectivité AWLISE, à l'Est par la Collectivité DARA et la Collectivité AWLISE et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300032-RM déposée le 09/03/2023, M. DONDJA ABDU profession : Agent de sûreté aéroportuaire, demeurant à LOME et domicilié à GBONVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca situé à Kovié, connu sous le nom de Djogbé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété AZIAPOKPO Kossi-Tsoman, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300033-RM déposée le 09/03/2023, Mme. KWADJOVIE ASSABA profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à Dékon, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE-ASSOME, connu sous le nom de Nodzronui, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité DOUPE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO AYAO et au Sud par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300034-RM déposée le 09/03/2023, M. AGBOVOR GAGNAON YAO profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à ZONE PORTUAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 40ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de Nodzronui, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité DOUPE, au Sud par une rue de 14 mètres, à l'Ouest par une rue de 16 mètres et à l'Est par la propriété KOUDAKPO Ayao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300035-RM déposée le 09/03/2023, Mme AMEGEE ADJOTO MAWULAWOE profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à EN FACE DE L'ECOLE CATHOLIQUE D'AGBALEPEDOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE-ASSOME, connu sous le nom de ATITEVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété FIONOU Anato, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété TEVI Yaovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300036-RM déposée le 10/03/2023, M. DJAHANOU KOFFIAPELIKEY profession : Directeur de société, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ZOVADJI CITE A, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues non dénommées de 20 mètres et de 14 mètres et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété GBEDJEHA Koami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300037-RM déposée le 10/03/2023, Mme BILABINA PIYALO ABIRE profession Ingénieurs civils, demeurant à AMADAHOME et domiciliée à NON LOIN DU MOSQUEE IBRAHIM , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 41ca situé à DAVIE TEKPO, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Est par la Collectivité AGBODJELENGUE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300038-RM déposée le 10/03/2023, Mme. BILABINA PIYALOABIRE profession Ingénieurs civils, demeurant à AMADAHOME et domiciliée à NON LOIN DU MOSQUEE IBRAHIM , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 27a 83ca situé à DAVIE TEKPO, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité AGBODJELENGUE, au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300039-RM déposée le 13/03/2023, M. SEGBEDJI KOML AGBENYEGA profession Infirmiers, demeurant à LOME et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE ASSOME , connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADIKO et à l'Est par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300040-RM déposée le 13/03/2023, M. ASSOKI AFEIGNIDOU profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE NON LOIN DE LA CLINIQUE ESPERANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DAVIE , connu sous le nom de KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et Nord- Ouest par des rues existantes de 16 mètres, au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété SOKPA Koko.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300041-RM déposée le 13/03/2023, Mme ANAGBAAKOSSIWA ALICE profession : Infirmière, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 20ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESSITO APESSI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBO SEMENOU et au Sud par la Route Avenyake- ApeSSito de 30 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300042-RM déposée le 13/03/2023, M. TEOU PADA-ETEING profession Cartographes et géomètres, demeurant et domicilié à KOUNKOARE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LOWOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue de 16 mètres, au Nord- Ouest, au Sud- Ouest et au Sud- Est par la propriété FREITAS Akouété Cosmas.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300043-RM déposée le 13/03/2023, M. DOGBEAVOU KOFFI SEMEGNON profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Logopédo, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPOVI et à l'Ouest par une rue existante de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300044-RM déposée le 13/03/2023, M. ADANBOUNOU KOKUTSE ANANI profession pour particulier, demeurant et domicilié à DZODBLAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à KPOME, connu sous le nom de DZOGBLA KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par la propriété ADJOKA Kossi, au Nord-Ouest par la propriété APEZOUKE Kodjogan, au Sud-Est par la propriété AGBOLI Kossi Eyram et au Sud-Ouest par une rue de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300045-RM déposée le 13/03/2023, M. KOUMEDZINA KPETO profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE L'EPP ATIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 94ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Djagblé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété JOHNSON A. Massa, au Sud et à l'Est par la propriété SEKPA BOCON et à l'Ouest par une rue en projet de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300046-RM déposée le 13/03/2023, M. ABLOU KOUAME DODJI profession : Diplomate, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca situé à BOLOU, connu sous le nom de WLAME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la Route ALOKOEGBE- BOLOU de 30 mètres, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune et à l'Est par la propriété de la collectivité ATSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300047-RM déposée le 13/03/2023, M. ABLOU KOUAME DODJI profession : Diplomate, demeurant LOME à et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité ATSR1, au Sud et à l'Ouest par l'intersection des rues de 14 mètres chacune, à l'Est par la propriété de la collectivité ATSR1 et la propriété GBOLOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300048-RM déposée le 13/03/2023, M. ABLOU KOUAME DODJI profession Diplomate, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à BOLOU, connu sous le nom de WLAME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité AGBOKOU, au Sud par la Route Alokoegebe - Bolou de 30 mètres et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300049-RM déposée le 13/03/2023, Mme KPETIGO YAWA XANU profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 92a 39ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ANFOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATILA et au Sud par la propriété AHADZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300050-RM déposée le 14/03/2023, M. SOSSOU KOMLAN profession Cartographes et géomètres, demeurant et domicilié à SAGBADO YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 51ca situé à DALAVE, connu sous le nom de LOWOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité GABA et une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes respectivement de 16 mètres et de 14 mètres et à l'Est par un lot non dénommé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300051-RM déposée le 14/03/2023, M. KONDO AYAO profession :Peintre, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 34ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue de 16 mètres, au Nord- Ouest, au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété AKOUMANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300052-RM déposée le 14/03/2023, M. ALIPOE MISSEFA profession : Topographe dessinateur, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 44ca situé à KPOME, connu sous le nom de AKADJAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètre chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLUTSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300053-RM déposée le 14/03/2023, M. ALIPOE MISSEFA profession :Topographe dessinateur, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à KPOME, connu sous le nom de TSAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 12 mètres et de 14 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AGBO- HOGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300054-RM déposée le 14/03/2023, M. SANOU KOMLA EYRAM profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO VERS EPL LIFE SHAPING, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à Kpomé, connu sous le nom de Agome, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBOKPA Komlan & GBOKPA Kodjovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300055-RM déposée le 14/03/2023, M. AYIKOE-GAVOH AMAH YAO profession : Sociologue, demeurant à LOME et domicilié à 117 RUE DES SIROCCOS HOUNTIGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 84ca situé à Tsévié, connu sous le nom de Pévé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la Collectivité DJOKPE, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par la propriété ZOMAYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300056-RM déposée le 14/03/2023, M. AMEGEE KOFFI CYRILLE profession Infirmier, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 21ca situé à Aképé, connu sous le nom de Bamé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAGBENU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300057-RM déposée le 14/03/2023, M. AMEGEE DODOLA profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKépé, connu sous le nom de Assiama, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MEGBENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300058-RM déposée le 14/03/2023, M. KEBBALO AYAWOGAN profession Salarié, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 32ca situé à Kouvé, connu sous le nom de Gboli, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOUAYE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300059-RM déposée le 14/03/2023, M. SEMENOU SENAM KOSSIVI profession Eleveurs non classes ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, A COTE DE L'EGLISE TOPA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 17ca situé à NOEPE, connu sous le nom de CEG KPOTA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTIGAH et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300060-RM déposée le 14/03/2023, M. SEMENOU SENAM KOSSIVI profession Eleveurs non classes ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, A COTE DE L'EGLISE TOPA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 12ca situé à KOVIE, connu sous le nom de ATITE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par des rues de 14 mètres chacune, au Nord- Ouest par la propriété AGBLETO, au Sud- Est par la propriété AGUEDZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300061-RM déposée le 14/03/2023, M. TAGBA BALAKIMWE profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à AHONKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de MOEKOPE TOTA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOGLI ET TENGUE et au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300062-RM déposée le 14/03/2023, M. SEMEGLO KOMI profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 40ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de TOKOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DJIDJO et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300063-RM déposée le 14/03/2023, M. SEMEGLO KOMI profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 35a 99ca situé à DALAVE, connu sous le nom de SOKPETA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété DAGBA, à l'Est par la propriété de la collectivité DJABAKOU, au Sud par la propriété HOR et à l'Ouest par l'emprise de la voie ferrée Lomé Tabligbo de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300064-RM déposée le 14/03/2023, M. AMEVOR KOMIVI DZIDZOGBE profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 03ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Atoèvé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des htiers ATTISSE S., et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300065-RM déposée le 15/03/2023, M. BODJONA ALEWABIA ALEWADJA profession : Gestionnaire des projets, demeurant à AGOE TELESSOU et domicilié à RUE CEDEAO AGOE TELESSOU Lomé 05BP: 844, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 98ca situé à NOEPE, connu sous le nom de JEUNESSE EN MISSION, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété NYAMATSI Ayao Pascal, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues non dénommées de 16 et 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300066-RM déposée le 15/03/2023, M. SONHAYE LANTAM profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE L'HOTEL CONCORDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 78ca situé à KOVIE, connu sous le nom de TEDO ANANISSIME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue existante de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GOMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300067-RM déposée le 15/03/2023, M. KOFFI Kokouvi Edem profession Gestionnaires des ressources humaines, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TEKPO DEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TENGUE Koami et SOGAN Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300068-RM déposée le 15/03/2023, M. IBRAHIM AMADOU profession Conducteurs de camions, demeurant à LOME et domicilié à MARITIME GOLFE 1 BE-KPEHENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 84a 72ca situé à BOLOU, connu sous le nom de KLOKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord- Est par la propriété BOTOKRO Komi, au Nord- Ouest et au Sud par la propriété ADZRAKOU Yawovi et au Sud- Est par la propriété MAWUENA Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300069-RM déposée le 15/03/2023, M. AGBATI KOSSI profession Techniciens du génie civil, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 92ca situé à GAME SEVA, connu sous le nom de ATETA, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété BAKPO KOUMA, au Sud par la Route Game- Kogbe de 20 mètres et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300070-RM déposée le 15/03/2023, M. AGBATI KOSSI profession Techniciens du génie civil, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 24ca situé à GAME, connu sous le nom de Anyigbape, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ATTIDJE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 230300071-RM déposée le 16/03/2023, M. AMEGNIZIN PRUDENCE C K profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à MARITIME GOLFE 3 TOKOIN DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 97ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de POUKUIDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIANWOSSOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300072-RM déposée le 16/03/2023, M. ADALAPE NYANYUIEDE KWAMI profession Linguistiques, traducteurs et interprètes, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 95ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue existante de 24 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUBLOU Yawo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300073-RM déposée le 16/03/2023, M. AYIKOUE KOSSI AYITEVI profession Menuisiers, ébénistes et assimilés, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 18a 59ca situé à KPOME, connu sous le nom de AKADJAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZOH et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300074-RM déposée le 16/03/2023, Mme GBEMI SUBUSOLA SALOME profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à BOLOUMODJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPALI GNEMLIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété DATSOMO et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300075-RM déposée le 16/03/2023, Mme AKUE-KPAKPO ADOUDE profession, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AKOUMAPE, connu sous le nom de Hahotoe Sadayame, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par la propriété AZIABLE Koffi et au Nord- Ouest et Sud- Est par des rues de 12 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300076-RM déposée le 16/03/2023, M. AMOUZOU YAWO ADODO T profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à BAGUIDA DEVEGO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca situé à DALAVE , connu sous le nom de DOUDZI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par de rues de 14 mètres et de 16 mètres, à l'Est par la propriété ASSOU Akoesso et à l'Ouest par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300077-RM déposée le 16/03/2023, M. ASSOGBA YAWO JEAN-BOSCO profession Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant à LOME et domicilié à KIZITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DJAGBLE , connu sous le nom de PLAKOME , préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 mètres chacune, à l'Est et à l'Ouest par les propriétés ADJA Kokou et ADJA Gbeve Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300078-RM déposée le 17/03/2023, M. ATTIKPOGLO YAO MAWOUTOWOU profession Sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à NON LOIN DU CIMETIERE D'AGOE ATCHANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 01ca situé à NOEPE , connu sous le nom de HOEPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DALIA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300079-RM déposée le 17/03/2023, M. AHSSIMI HOUSSENI profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 48ca situé à DALAVE , connu sous le nom de AMLANKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité AZIADUVO, au Sud par une rue existante de 20 mètres, à l'Est par la propriété ATTIGAN Etsawou et à l'Ouest par la propriété AHSSIMI MAMADOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300080-RM déposée le 17/03/2023, Mme GOUSSI HELI profession Personnel d'entretien des immeubles, demeurant et domiciliée à AGOE KITIDJAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 48ca situé à Kpomé, connu sous le nom de Dzogbla-Kopé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété HEGNON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300081-RM déposée le 17/03/2023, M. DJARK LAMOUE profession : Revendeur, demeurant et domicilié à TOGGLEKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de Agossito, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 20, 12 et 14 mètres et à l'Est par la propriété ATTIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300082-RM déposée le 17/03/2023, M. KAYOU ESSOYOMEWE profession Architectes et urbanistes, demeurant et domicilié à APESSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca situé à MOE- KOPE, connu sous le nom de MOE- KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOUVON, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300083-RM déposée le 20/03/2023, M. RAMANOU YACOUBOU ADENEYI profession : Revendeur, demeurant et domicilié aux USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 09a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ASSOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est, au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété LOMENYO et au Sud- Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300084-RM déposée le 20/03/2023, M. AGBEDZE - TOMETIAMETEFÉ KOKUTSE profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME SOVIEPEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 19a 27ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par les propriétés Héritiers AGOUNYO, Koffi TOMETI et TEMANOU Agbo Roger, au Sud par la propriété des héritiers DOBOU, à l'Est par les héritiers de la propriété AGOUNYO et à l'Ouest par la propriété GBEDJE Atitso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300085-RM déposée le 20/03/2023, M. SANNI RAFIOU profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 09ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DJOGBLE AKOVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité NANASSI, au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 mètres et de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300086-RM déposée le 20/03/2023, M. SOULEY MAHAMADOU NOUROU profession Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 85ca situé à DAVIE- ASSOME, connu sous le nom de DJOGBEVI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GLIKPO et au Sud par une rue de 18 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300087-RM déposée le 20/03/2023, M. SOUMOU GNIM profession Techniciens comptables, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca situé à MISSION- Tove, connu sous le nom de Gboezetsan, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par une rue de 16 mètres et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété ASSIMADI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300088-RM déposée le 20/03/2023, M. YENTCHABRE DAMTOTE profession : Comptable, demeurant à ADETICOPE et domicilié à A CÔTE DU BAR RESPECT CITY , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 04ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de POUKEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par respectivement des rues de 14 mètres et de 16 mètres, au Sud par des lots N° 994 et 1000, à l'Est par des lots N° 1001 et 1000 et à l'Ouest par des lots N° 991 et 994.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300089-RM déposée le 20/03/2023, M. YENTCHABRE DAMTOTE profession Salarié, demeurant à ADETICOPE et domicilié à A CÔTE DU BAR RESPECT CITY , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 10ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de POUKEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par le lot N° 1476, à l'Est par le lot N° 1477 et à l'Ouest par le lot 1473.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300090-RM déposée le 20/03/2023, M. SIMDAGNA MALAWOE profession Salarié, demeurant à AGOENYIVE ASSIGOME et domicilié à MAISON SIMDAGNA NON LOIN DE LUNEN CITY , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 18ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de WOUME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et à l'Ouest par respectivement des rues non dénommées de 20 mètres et de 14 mètres, au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété BLIBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300091-RM déposée le 20/03/2023, M. ABLOU KOUAME DODJI profession : Diplomate, demeurant et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de KOFITO KOPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMETEPE, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Ouest par la Route Nationale N°5 Lomé- Kpalimé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300092-RM déposée le 20/03/2023, M. TODODZI KOKOU ELEMWUSI profession Cadres comptables, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca situé à AKEPE, connu sous le nom de DZOGBEPIME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Nord-Ouest par des rues existantes de 14 mètres chacune, au Sud- Est par la propriété de la collectivité LOVI KOFFI DZIGBODI et au Sud- Ouest par la propriété AMADOS-DJOKO KOUAMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300093-RM déposée le 20/03/2023, M. AGBOVI KOFFI profession Agriculteurs des cultures mixtes, demeurant LOME à et domicilié à AGOE HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 70ca situé à DAVIE, connu sous le nom de GOLOVOU, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété ABAYAVON, au Sud par la propriété MLAGANI, à l'Est par la propriété Bè To et à l'Ouest par la propriété AGBETETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300094-RM déposée le 20/03/2023, M. DOEVI ABBEY ANANI profession Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN SOTED, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 90ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une route de 20 mètres, au Sud par la propriété AGLAGO Paul, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUGNIBO Y. Ibéré.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300095-RM déposée le 20/03/2023, M. NEGLOKPE EDOE SITOU JEAN-PHILIPPE profession Autres personnel des services directs aux particuliers, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 04ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de HOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud-Ouest par la propriété DEKPO, au Nord- Ouest par une rue de 14 mètres et au Sud- Est par la Route de pompage ADETIKOPE DE 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300096-RM déposée le 20/03/2023, M. AGBOGAH KODJO EDEM profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à KPOME APEYEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LEBE NYAMADJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est, au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité ZIKPIKPO- LEGBAKPALO, au Nord- Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300097-RM déposée le 20/03/2023, M. AGBA MENSAH AXEL profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 37a 26ca situé à Kouvé, connu sous le nom de Gboli, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto1 et borné au Nord par la propriété DJAGBO, au Sud et à l'Ouest par la Collectivité HOUNKPATI et à l'Est par les Collectivités HOUNKPATI et AGOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300098-RM déposée le 20/03/2023, M. AGBA MENSAH AXEL profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13ha 00a 96ca situé à KOUVE , connu sous le nom de GBOLI LOM NAVA, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto1 et borné au Nord ,au Sud, à l'Est et à l'Ouest la collectivité KEDJAGNI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300099-RM déposée le 21/03/2023, M. MEDEZI TAGBA-DAMSOU profession : Pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à QUARTIER SOGBOSSITO;RUE DE LA MAISON D'ABASS BONFOH NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18ha 19a 42ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Kocloeme, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété ZEVON, au Sud par la propriété KAI Kodjo, à l'Est par la propriété LOTA Komlan et à l'Ouest par les propriétés AWANYON Loule et AGOUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300100-RM déposée le 21/03/2023, M. KOUMAKO KOKOU profession Autres employés de bureau, demeurant à LOME et domicilié à PHARMACIE DE KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de KOLO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KUMAKO et au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300101-RM déposée le 21/03/2023, M. SALIFOU ISMAILA profession Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à AMOUTIEVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AMLA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue existante de 16 mètres au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EDOH Messan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300102-RM déposée le 21/03/2023, Mme BAPO A MARCELINE Epse MAZEH profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 03a 02ca situé à BOLOU, connu sous le nom de ALOKOEGBE KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la Route Nationale N° 7 de 50 mètres, au Sud par les propriétés AGBODEMEGBE ET AVOU, à l'Est par les propriétés GAKA ET AKPA et à l'Ouest par la propriété ALAGNO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300103-RM déposée le 21/03/2023, Mme ORENA LANDO DIOSSIMO profession Sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO VERS NSIA BANQUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à DAVIE , connu sous le nom de KOUVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 et 16 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété ASSOU K. Ekoè.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300104-RM déposée le 21/03/2023, Mme EGBEMBLE ELAVAGNON profession Aides de ménage, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO VERS NSIA BANQUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 12a 07ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de GATI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par la propriété des collectivités AVOUME et ADZOGBLE, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité GAGBAN, au Sud-Est par la propriété de la collectivité ADZEGAN et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité ATTIVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300105-RM déposée le 21/03/2023, M. AKPAMOURA ASSE-GNIM RODRIGUE profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE- KLEVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité YIKPO et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300106-RM déposée le 21/03/2023, Mme GBATI MAGNYIBA EPOUSE ADIGBLI profession Aides de ménage, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de AVEKAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud, Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BIDI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300107-RM déposée le 21/03/2023, M. WILSON AJEVI ALESSI DIDI profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE A TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 89ca situé à Agbélouvé, connu sous le nom de KPLABA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300108-RM déposée le 21/03/2023, M. AWOUDOR KOSSI ASSOU profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à MARITIME ADIDOGOME LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 25a 80ca situé à KEVE, connu sous le nom de VAKPO HEKPE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et détaillé comme suit : parcelle A au Nord et au Sud par des rues de 14 mètres chacune, à l'Est par la propriété de la collectivité KESSE et à l'Ouest par une rue de 20 mètres, PARCELLE B au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par la Route Kévé Tsévié de 30 mètres, à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 mètres et de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300109-RM déposée le 21/03/2023, M. AWOUDOR KOSSI ASSOU profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à MARITIME ADIDOGOME LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 92ca situé à KEVE, connu sous le nom de VAKPO HEKPE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la Collectivité KESSE et une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300110-RM déposée le 21/03/2023, M. AWOUDOR KOSSI ASSOU profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à MARITIME ADIDOGOME LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ADJOGUIDJI KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWOUDOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300111-RM déposée le 21/03/2023, M. SOSSAH AYAWOVI profession Retraites, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA KLOTEME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TAGAH et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300112-RM déposée le 21/03/2023, M. LAWANI ABDUL MOJEED profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 16a 86ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ANFOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune ; PARCELLE B au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOLOTO Koffi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300113-RM déposée le 21/03/2023, M. SALAMI AFISU AKANDJI profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 46ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ANFOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud par la propriété AGBOLOTO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300114-RM déposée le 21/03/2023, M. ATILA KOMLAN profession Salarié, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AGOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHOVI, à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300115-RM déposée le 21/03/2023, Mme SULAIMAN MOUTIATOU ASSABI profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 20ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ANFOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBOLOTO Koffi, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300116-RM déposée le 21/03/2023, M. AGNEKITOM MANABOWAI profession : Chef personnel, demeurant à AGOE NYIEVE LEO 2000 et domicilié à 4EME VON DERIERE OANDO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 97ca situé à Mission Tové, connu sous le nom de Apessito, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété HOTODOGO, au Sud par la propriété HOTODOGO, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300117-RM déposée le 21/03/2023, M. SODJI SANVI FAUSTIN profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 40ca situé à TOGOVILLE, connu sous le nom de TOKOINGAN, préfecture de Vo, commune de Vo2 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité DOGBASSE- ACCRITO et au Sud- Est et au Sud- Ouest par des rues de 16 mètres et de 14 mètres, PARCELLE B au Nord- Est et au Sud- Est par des rues de 14 mètres et de 16 mètres, au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité DOGBASSE- ACCRITO et au Sud- Ouest par une rue de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300118-RM déposée le 21/03/2023, Mme ASSIGBLEY AKOSSWA DADAVI EPSE AKPOTO profession Agents commerciaux, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 25ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de Ehoe Dessime, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et Sud- Est par la propriété ZAVO Komi Tuvi, au Nord- Ouest par la propriété SOWU et au Sud- Ouest par une rue de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300119-RM déposée le 21/03/2023, Mme SAMBIANI KANLANFEI profession Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant à LOME et domiciliée à MARITIME GOLFE5 AFLAO AGBALEPEDOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ADIDOME TEFIA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité ATIGAN, au Sud- Est par une rue non dénommée de 18 mètres et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité ATIGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300120-RM déposée le 21/03/2023, M. KORIKO TCHA-LONDI profession Techniciens en électricité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GADOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300121-RM déposée le 22/03/2023, Mme BOUTOULI ABIDE, profession Comptable Gestionnaire , demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 05ca situé à KOVIE, connu sous le nom de KUKLUME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune, au Sud- Est par la propriété SAFUI K. Sammuel, SAFUI K Simon et SAFUI K. Wolali et au Sud- Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300122-RM déposée le 22/03/2023, M. AMEGNIGNON KOFFI DODZI, profession Agent des impôts, demeurant à HEDZRANAWOE NON LOIN DU LYCEE et domicilié à HEDZRANAWOE NON LOIN DU LYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune et au Sud et à l'Est par la propriété DAMESSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300123-RM déposée le 22/03/2023, M. RAYNAUD GILLES ROLAND CLAUDE, profession Directeur de société, demeurant et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 46a 47ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de Dagbessito, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Est par la propriété de la collectivité AGBAVITO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300124-RM déposée le 22/03/2023, M. BOUKARI BIATOBASSI MALIK, profession Chef d'entreprise, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE 4, CARREFOUR Y, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 09ha 91a 16ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de TOKPO, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété BAKA, au Sud par la Route Agbodjekpo- Gamé de 30 mètres et à l'Ouest par la propriété AYOH Matanoyou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300125-RM déposée le 22/03/2023, M. OUMOROU ABDOUL-WAKILOU, profession Expert maritime, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de AVETA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADONSOU et à l'Ouest par la Route Lomé- Djagble de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300126-RM déposée le 22/03/2023, M. OUMOROU ABDOUL-WAKILOU, profession Expert maritime, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 97ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Assikoe, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 16 mètres, au Nord- Ouest et Sud- Ouest par la propriété ADJAAttissogbe Akouwa et au Sud- Est par la propriété ADJAAttissogbe Akouwa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300127-RM déposée le 22/03/2023, M. ATTISSO KOAMI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 96ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 20 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBO Joseph.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300128-RM déposée le 22/03/2023, M. KPOMBLEKOU KOMIVI SEDOFIO, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15ha 00a 05ca situé à AMOUSSOU-KOPE, connu sous le nom de SEGBEDJIKOPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIADOU Atsou et AZIAGBEDE Kossi, au Sud par le village AGBO- KOPE et à l'Ouest par les propriétés AZIADOU Atsou et AZIAGBEDE Kossi et la village AGBO-KOPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300129-RM déposée le 22/03/2023, M. , profession Elèves, demeurant et domicilié à KARA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de DONOMADE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est, au Nord-Ouest et au Sud- Ouest par la propriété KETOR, au Sud- Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300130-RM déposée le 23/03/2023, M. SAVI KOKUVI AFELETE, profession : Cadre d'assurance, demeurant à AVEDJI et domicilié à MAISON SISE NON LOIN DU CEG D'AVEDJI , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca situé à NOEPE, connu sous le nom de GOFI, préfecture de l'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est par la propriété AGBAMA, au Sud- Est par la propriété HENE Yao M. et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300131-RM déposée le 23/03/2023, M. TABIOU GBATI, profession : Technicien d'Assurance, demeurant à ATTIKOUME et domicilié à MAISON CONTIGUE A LA PHARMACIE EL SHADDAI , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca situé à NOEPE, connu sous le nom de NOEPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Nord- Ouest par la propriété KAMASSA Koami et au Sud- Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300132-RM déposée le 23/03/2023, M. SAVI KOKUVI AFELETE, profession : Cadre d'Assurance, demeurant à AVEDJI et domicilié à MAISON SISE NON LOIN DU CEG D'AVEDJI , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à BOLOU , connu sous le nom de COGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DEGBOEVI et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300133-RM déposée le 23/03/2023, Mme FAYE MARIE STELLA épouse DJIBRIL, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE ADOUGBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 49a 61ca situé à ABOBO, connu sous le nom de ABOBO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOZO et à l'Est par une emprise de 102.6 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300134-RM déposée le 23/03/2023, Mme VOWOGBE A SERAPHINE, profession : Religieuse, demeurant et domiciliée à GBOTO-ZEVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ABOBO, connu sous le nom de Todokpui, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ESSAN, LEDI et GNENYO et à l'Ouest par une rue existante de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300135-RM déposée le 23/03/2023, Mme TOGBE BAYI, profession pour particulier, demeurant à LOME et domiciliée à NON LOIN DE LA CEET DE CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 97ca situé à KOVIE, connu sous le nom de HOEKPONOU, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est, au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété AVUMADJI KOKUVI E. G. et au Nord- Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300136-RM déposée le 23/03/2023, M. MIKOTAKATOLA GNINKOUBA, profession Enseignant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de WEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 mètres chacune, au Sud et à l'Est par la propriété TSOMANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300137-RM déposée le 23/03/2023, Mme TCHAMDJA PIYALO EYALAKIYEM, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 17ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ADIDOME ATITOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par la propriété de la collectivité ADZAKLI YIBOKOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AYIVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300138-RM déposée le 23/03/2023, Mme LOKADI HODALO, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domiciliée à RESIDENCE SISE A NOVISSI EN FACE DU PRESSING DU GOLFE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca situé à TSEVIE- LEBE, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOKATY, au Sud et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300139-RM déposée le 23/03/2023, M. EDJEOU KPATCHA EMILE, profession Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant à LOME et domicilié à AGOE DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca situé à BAME, connu sous le nom de DJOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par une rue de 30 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPLAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300140-RM déposée le 23/03/2023, Mme LOKADI HODALO, profession : Directrice de société, demeurant à LOME et domiciliée à RESIDENCE SISE A NOVISSI EN FACE DU PRESSING DU GOLFE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE LEBE, connu sous le nom de Lowe Zogbedji, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est, au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété SOKATY et au Sud- Ouest par une rue existante de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300141-RM déposée le 23/03/2023, M. AKOUEDJINOUE YAOVI, profession : Chef d'entreprise, demeurant à LOME et domicilié à AGOE DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 12a 06ca situé à TOVEGAN, connu sous le nom de TOUKE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIAMANOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAMANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300142-RM déposée le 23/03/2023, M. NAYANTE MINLIBE, profession Autres employés de bureau, demeurant et domicilié à EHOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 45ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de EHOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété AZIAFOKPO & la propriété AHIALE, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune et à l'Ouest par la propriété SIABI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300143-RM déposée le 24/03/2023, M. AMOULOU TETITOUA, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à AGOE CAMP FIR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 93ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPALI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné à l'Est par la propriété AMOULOU, au Sud par la voie express de 70 mètres, à l'Ouest par une rue existante de 14 mètres et au Nord par la propriété DJOMESSIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300144-RM déposée le 24/03/2023, M. OUSMANE ABDOURAHIM, profession Elèves, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 82ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité ADJAAHOSSI et ADJA FONSOU, au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 mètres et de 10 mètres et à l'Est par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300145-RM déposée le 24/03/2023, M. OUSMANE ABDOURAHIM, profession Elèves, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADJAAHOSSI et ADJA FONSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300146-RM déposée le 24/03/2023, M. ADADIE MENSAN OKAI, profession : NOTAIRE , demeurant à ASSIVITO et domicilié à RUE KOKETI - ASSIVITO Lomé 4939, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 44a 91ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de FOKOEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 12 mètres et 14 mètres, à l'Est par des lots N° 299 et 300 et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300147-RM déposée le 24/03/2023, M. ADADIE MENSAN OKAI, profession : NOTAIRE , demeurant à ASSIVITO et domicilié à RUE KOKETI - ASSIVITO Lomé 4939, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 27ca situé à Kévè , connu sous le nom de Dzogbépémé Djigbé, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADJALO Sala, au Sud par la propriété DJATA Sala et à l'Est par la Route DZOGBEPÉME - AGOUDJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300148-RM déposée le 24/03/2023, M. ADADIE MENSAN OKAI, profession : NOTAIRE , demeurant à ASSIVITO et domicilié à RUE KOKETI - ASSIVITO Lomé 4939, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 65a 22ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Fokoédji, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres et 14 mètres et à l'Est par les lots N°464 B et 465 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300149-RM déposée le 24/03/2023, Mme ALEKERO MEHESSA , profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE-VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 81ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TEKPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue de 18 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété GBONGUI et au Sud- Est par la propriété DARA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300150-RM déposée le 24/03/2023, M. N'DIAYE REKIA MAHAMAN représentant de la SOCIETE LES CIEUX OUVERTS, profession : DIRECTEUR , demeurant à TOKOIN HOPITAL et domicilié à RUE TATA SAMBA - TOKOIN HOPITAL 2810, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité NIGERIENNE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 76ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de ATCHANVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues existantes de 14 mètres chacune et au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété ADJESSON Kwassi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société LES CIEUX OUVERTS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300151-RM déposée le 24/03/2023, M. N'DIAYE REKIA MAHAMAN représentant la société LES CIEUX OUVERTS, profession : Directeur , demeurant à TOKOIN HOPITAL et domicilié à RUE TATA SAMBA - TOKOIN HOPITAL 2810, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité NIGERIENNE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 33ca situé à LEBE, connu sous le nom de TOTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues existantes de 16 mètres et de 14 mètres et au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété AMOUSSOU K. et AMEGAN Komlan.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société LES CIEUX OUVERTS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300152-RM déposée le 24/03/2023, M. N'DIAYE REKIA MAHAMAN représentant la société LES CIEUX OUVERTS , profession : Directeur , demeurant à TOKOIN HOPITAL et domicilié à RUE TATA SAMBA - TOKOIN HOPITAL 2810, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité NIGERIENNE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 85ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de ATCHANVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues existantes 14 mètres, au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité DJABAKOU et au Sud- Ouest par la propriété HONKOU K. Mathieu.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société LES CIEUX OUVERTS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300153-RM déposée le 24/03/2023, M. AGBASSEKOU KOKOU DELA, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à MARITIME LOME ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15ha 04a 24ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de AVEDZE KPETONOU, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBLOWOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBLOWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300154-RM déposée le 24/03/2023, M. KOUMAKO Olivier Ayaovi D., profession Profession pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ASSOME TABLITO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ELO et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300155-RM déposée le 24/03/2023, M. TCHOKA ASSOTINA, profession Topographe Dessinateurs, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à MISSION- TOVE , connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SADJI Kodjo et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300156-RM déposée le 24/03/2023, M. DZINI YAO SEMANU, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPATEFI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par le lot N° 61, au Nord- Ouest par une rue de 18 mètres, au Sud- Est par le lot N° 60 et au Sud- Ouest par le lot N°57.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300157-RM déposée le 24/03/2023, M. KOMADJRO AMEVI, profession Sociologues, psychologues, anthropologues et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DAKLOU, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété GAVON, au Nord- Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres et au Sud- Ouest par propriété GAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300158-RM déposée le 24/03/2023, M. AGLAGO ATSU, profession : Collecteur, demeurant à DAVIE et domicilié à DAVIEMONDJI DEME A COTE DE L'HOTEL MELIS OPERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Adigo, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ANAGBLAAlanyo et à l'Ouest par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300159-RM déposée le 24/03/2023, M. AGLAGO ATSU, profession : Collecteur, demeurant à DAVIE et domicilié à DAVIEMONDJI DEME A COTE DE L'HOTEL MELIS OPERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Adjove, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVON Kodjo Agbenyegan et à l'Est par une rue en projet de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300160-RM déposée le 24/03/2023, M. AGLAGO ATSU, profession : Collecteur, demeurant à DAVIE et domicilié à DAVIEMONDJI DEME A COTE DE L'HOTEL MELIS OPERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TSITO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATTLA Koffi et à l'Ouest par une rue en projet de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300161-RM déposée le 24/03/2023, M. AGOUDAVI SOKONDE, profession Aides de ménage, demeurant à ATTIEGOU et domicilié à MAISON SITUEE DERRIERE LA STATION SUN AGIP ATTIEGOU 4ème MAISON PORTE BLEUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ABOBO, connu sous le nom de NYAMADZI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est, au Sud- Est au Sud- Ouest par la propriété ZIKPIKPO, au Nord- Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300162-RM déposée le 27/03/2023, M. LAMBONI DAMGOUN, profession : Protection civile, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers AJAVON Amavi Hubert.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300163-RM déposée le 27/03/2023, Mme ADONSOU YAWA EPOSE, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ANFAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 16ca situé à LEBE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est, au Sud- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité ZOUMAKPE WOGODO et au Sud- Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300164-RM déposée le 27/03/2023, M. AKAKPO KADEVI, profession Retraites, demeurant à LOME et domicilié à MAISON NON LOIN DE L'HOTEL DE L'AEROPORT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 10ca situé à VO- KUTIME, connu sous le nom de SEKOPE, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité FOLLY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300165-RM déposée le 27/03/2023, M. AKAKPO KADEVI, profession Retraites, demeurant à LOME et domicilié à MAISON NON LOIN DE L'HOTEL DE L'AEROPORT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 57ca situé à VO- KOUTIME, connu sous le nom de Vo-Kponou- Dzaveme, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la collectivité AMEZIKPI, au Nord- Ouest par la propriété BEBLENOU Akoesso et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité LOHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300166-RM déposée le 27/03/2023, Mme OZOU ENYONAM, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domiciliée à AKEPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à Wli, connu sous le nom de Gbolipe, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété TENASSOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300167-RM déposée le 27/03/2023, Mme AMEGADJIE ABLAVI AKPEDJE, profession Commerçant, demeurant et domiciliée à BATOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SAFOE Kossi, au Sud et à l'Est par respectivement des rues non dénommées de 20m et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300168-RM déposée le 27/03/2023, M. LETU KOSSIVI DJIGBODI, profession Electriciens du bâtiment et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à LOGOPE VERS BTM TOGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADZAHOLOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300169-RM déposée le 27/03/2023, Mme KPEGLIAKOUA, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à DJAGBLE KLEME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 27ca situé à KPOME, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité TETE AGBODEKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300170-RM déposée le 27/03/2023, Mme LAWSON-AVUNSU LATRE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca situé à ABOBO, connu sous le nom de DZAVEDZI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ZOMAKPI W.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300171-RM déposée le 27/03/2023, M. DAKLOU KOUASSI, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à TABLIGBO/WACEM, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIEMONDJI AVIAKE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 14 mètres, à l'Est par la propriété SOMALI et au Sud par la propriété TOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300172-RM déposée le 27/03/2023, M. AMEGAH KOMLAN DJIFA, profession Médecins dentistes, demeurant à LOME et domicilié à BE PA DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 41ca situé à AKEPE, connu sous le nom de GBENON, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Sud-Ouest par des rues de 14 mètres et de 20 mètres, au Nord-Ouest et au Sud- Est par la propriété de la collectivité DEGBADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300173-RM déposée le 27/03/2023, M. PETHOS KOFFIVI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ATIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 44ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ATITOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété LOVI KOAMI, au Sud par la propriété AGBOMADJI, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300174-RM déposée le 27/03/2023, M. PETHOS KOFFIVI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ATIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 90ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ADIDOME DZAGBALE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADENYO KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300175-RM déposée le 27/03/2023, M. FIGAH KOKOUVI KEMAVOR, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domicilié à MARITIME ZIO1 TSEVIE HETSIAMI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02ha 21a 82ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ASSOME DJOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par propriété de la collectivité AZIATROGA, au Nord- Ouest par propriété de la collectivité NUKUNU, au Sud- Est par la propriété ADZOUGO et au Sud- Ouest par propriété de la collectivité AGOWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300176-RM déposée le 28/03/2023, Mme. NARTEY AYAWA RUTH, profession Agents commerciaux, demeurant et domiciliée à ADAMAVO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AKOUMAPE, connu sous le nom de TIGOE DJOKOPE, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues de 16 mètres et 14 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété HLOINDA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300177-RM déposée le 28/03/2023, M. AVOKPO KAUGUSTIN, profession Etudiants, demeurant à LOME et domicilié à BE-ADIDOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 51ca situé à AKOUMAPE, connu sous le nom de DJOKOPE, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues de 16 mètres et de 14 mètres, au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité HLOINDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300178-RM déposée le 28/03/2023, M. AVOKPO KAUGUSTIN, profession Etudiants, demeurant à LOME et domicilié à BE-ADIDOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AKOUMAPE TIGOE, connu sous le nom de DJOKOPE, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord- Est, au Nord- Ouest et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité HLOINDA, au Sud- Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300179-RM déposée le 28/03/2023, M. LAWSON LATEKOE WOLANYO, profession Personnel du culte, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 47ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de AVEYAGUE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14 mètres chacune, au Sud par la propriété ADEGNO Akakpo et à l'Ouest par une rue de 14 mètres et la propriété ADENYO Akakpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300180-RM déposée le 28/03/2023, M. WOROU YAO ISSIFOU ET MME KPETIGO AFI EPSE WOROU, profession : Agent de sécurité incendie et Agent de prévention et de sécurité, demeurant et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 89a 38ca situé à BOLOU, connu sous le nom de KPETAADZRO, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord par la propriété KPADENOU FOLIGAN, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWANYO et à l'Est par la propriété GAKPE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300181-RM déposée le 28/03/2023, M. TEKPO DOSSOU, profession : Commerçant entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud par la propriété LANGAN, à l'Est par la propriété SODZI et à l'Ouest par la propriété AGBODJI Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300182-RM déposée le 29/03/2023, M. AHUMA KOFFI NKUNU représentant la société LA TOGOLAISE DE L'IMMOBILIER (LTI) , profession : Cadre de banque , demeurant à LOME et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 83a 99ca situé à KPOME, connu sous le nom de DZOGBLAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et Nord-Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune, au Sud- Est et au Sud- Ouest par des rues non dénommées de 20 mètres et de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à LA TOGOLAISE DE L'IMMOBILIER (LTI) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300183-RM déposée le 29/03/2023, M. EDJOLEVO KODJO AGBENANU, profession Cartographes et géomètres, demeurant à KOHE et domicilié à LOGOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBLEVITOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300184-RM déposée le 29/03/2023, M. KOKOUVI KOKOU AHLOKOVI, profession Salarié, demeurant et domicilié à CINKASSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 89ca situé à BOLOU, connu sous le nom de BAPE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité AGBOKOU, à l'Est par une rue existante de 16 mètres et à l'Ouest par la propriété ATIVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300185-RM déposée le 29/03/2023, M. KOKOUVI OHINI DARSHAN, profession Etudiants, demeurant à LOME et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca situé à BOLOU, connu sous le nom de BAPE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la Route Alokoegbe- Bolou- Tsevie de 30 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBOKOU et à l'Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300186-RM déposée le 29/03/2023, M. ETEKA OLOUWOLE FABRICE, profession Sans profession, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca situé à GBLAINVIE, connu sous le nom de DZOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 mètres chacune, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité VOKOU- AKPATCHA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300187-RM déposée le 29/03/2023, M. KASSENE IROUKORA, profession : Médecin chirurgien, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE L'USP DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 02ca situé à WLI, connu sous le nom de Kouve, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par la propriété ADJALO, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300188-RM déposée le 29/03/2023, M. ETEKA OLOUWOLE FABRICE, profession : Médecin chirurgien , demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 99a 31ca situé à ZAFI, connu sous le nom de Mayikou, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto2 et borné au Nord- Est par la propriété de la collectivité AGNIGBE Atsedome, au Nord- Ouest par la Route Mayikou- Tako de 16 mètres, au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété ETCHRI Sassou Koffi B. et à l'Ouest par la propriété BAKO, TSEMON et AKAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300189-RM déposée le 29/03/2023, M. SENA FOLLY MAWUTO, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à KPOGAN NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE D'AVETA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 55ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LOWOE ZOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBEMEW K. Ghislain, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété EKLOU KOMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300190-RM déposée le 29/03/2023, M. AHOBLE KODJO DODJI, profession Profession pour particulier, demeurant et domicilié aux USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à KPOME, connu sous le nom de DZOGBLAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par rue non dénommée de 14 mètres, au Sud, Est et Ouest par la collectivité ASSIGBE-ATAKLA, KOUGBLENOU et BLINDJEGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300191-RM déposée le 29/03/2023, Mme KWETEVI ADEVI CECILE KIMBERLY, profession Sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à ATIEGOUVI VERS L'AEROPORT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca situé à DJAGBLE , connu sous le nom de DEVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPO Gnékossi et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300192-RM déposée le 29/03/2023, Mme ALI PIRENAM, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 72a 16ca situé à GAME, connu sous le nom de KOSSIKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la Route Game - Adibolokopé de 20 mètres, au Sud par l'emprise du fleuve Haho de 30 mètres, à l'Est par la propriété de la collectivité ADIBOLO et à l'Ouest par la propriété AMOUSSOU Kwassi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300193-RM déposée le 29/03/2023, M. KOUDAYA COMLAN ATSOU, profession Salarié, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 04a 99ca situé à WLI , connu sous le nom de GBEGAME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des propriétés non identifiées et à l'Est par le ruisseau KPALI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300194-RM déposée le 29/03/2023, M. FODOU KOSSI MENSA EVENUNYE, profession : Technicien, demeurant et domicilié à AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à WLI, connu sous le nom de MIVAKPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIATO SAVI DASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300195-RM déposée le 29/03/2023, M. AWUTE SODADIKA, profession Commerçant, demeurant et domicilié à VOGAN-AMOINDJI PÉDAKOMÉ, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca situé à VOGAN, connu sous le nom de AMOINDJI AGOGBEZIN, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALEMILAWO et au Sud par la route nationale N° 34 Hahotoe- Vogan- Anfoin de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300196-RM déposée le 29/03/2023, M. KOKOLOU ABALO, profession Enseignant, demeurant et domicilié à MARITIME TSEVIE DAVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 74ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de AMLA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par la propriété HAYIBO KOKOU, au Sud- Est par la propriété ADOKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300197-RM déposée le 30/03/2023, M. TCHOHOU EGBARE YAZAS, profession Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ETAT MAJOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca situé à DAVIE, connu sous le nom de KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est, au Sud- Est et au Nord- Ouest par des rues existantes de 16 mètres et de 20 mètres et 14 mètres et au Sud- Ouest par la propriété DZITSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300198-RM déposée le 30/03/2023, M. ADJANLA TCHAAESSO, profession Etudiants, demeurant et domicilié à NEW YORK, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ADOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEDJE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300199-RM déposée le 30/03/2023, Mme N'ZONOU LELENGDA, profession Techniciens comptables, demeurant à LOME et domiciliée à golfe 2 kegue hedzranawoe, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ALOKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJADE Kodjo Glikpo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300200-RM déposée le 30/03/2023, Mme TAGAYI KAFUI ABROWA épouse SEGBEFIA, profession : Retraitée , demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à KOVIE , connu sous le nom de KPOTA HOE, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord- Est par une rue de 18 mètres, au Nord- Ouest par la propriété KPELLY Dela et ALVI Emmanuel et au Sud par la propriété de la collectivité AGBOTI KPOGO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300201-RM déposée le 30/03/2023, Mme TAGAYI KAFUI ABROWA épouse SEGBEFIA, profession : Retraitée , demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 20a 98ca situé à KOVIE, connu sous le nom de KPOTA- HOE, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété KPELLY Dela et ALAVI Emmanuel, au Sud- Est et au Sud- Ouest par des rues de 14 mètres et de 16 mètres .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300202-RM déposée le 30/03/2023, Mme AGBAGLA SIDEMHO, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 09a 71ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de LILIKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIANGBEDE KOMI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011481-RM déposée le 24-03-2023, M. TCHAGBELEOU Abdul-Latif, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-nyivé Adjougba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Diosse, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHIA TOR et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011482-RM déposée le 24-03-2023, M. M'BA Kokou Dogosaga, profession : menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité SOGLO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011483-RM déposée le 24-03-2023, M. JOHNSON Théophile Essouma, profession : Directeur de société, demeurant à France et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété DOGBEFU Komi, à l'Est par le TF N°56082 et à l'Ouest par la ligne de moyenne tension.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011484-RM déposée le 24-03-2023, M. DAKLA Komla Edoh, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Yokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 34ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpéta, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par la propriété AZIANO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011485-RM déposée le 24-03-2023, M. GOGAN Dzigbodi, profession : retraité, demeurant à Tsévié et domicilié à Manoviakpo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 79a 92ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Adangbé hahomégbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011486-RM déposée le 24-03-2023, M. GOGAN Dzigbodi, profession : directeur de société, demeurant à Tsévié et domicilié à Manoviakpo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 70a 20ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Adangbé Toko, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOTSEAZIATSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011487-RM déposée le 24-03-2023, M. AFANTONOU Ayihvi Adodo, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété HODOR, à l'Est et à l'Ouest par des rues respectivement de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011488-RM déposée le 24-03-2023, Mme ADJIGNON Akouavi, profession : couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Gbamakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBADABIZO S. KOFFI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011489-RM déposée le 24-03-2023, M. ADADIE Mensan Okai, profession : notaire, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 93cas itué à Kévé, connu sous le nom de Dzogbépémé Djigbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété DJATA Sala et à l'Est par la route Dzogbépémé-Agoudja.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011490-RM déposée le 24-03-2023, M. ADADIE Messan Okai, profession : notaire, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 66ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Dzogbépémé Djigbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ADJALO Yawo, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la route de Dzogbépémé-Agoudja et à l'Ouest par la propriété DJATA Sala.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011491-RM déposée le 24-03-2023, M. ADADIE Mensan Okai, profession : notaire, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 13ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Fokoédji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest des rues non dénommées et à l'Est par les lots N°40, 41, 42.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011492-RM déposée le 24-03-2023, Mme ADJOGBLE Essimé, profession : ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de awato, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOVON Améyo et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011493-RM déposée le 24-03-2023, Mme NAYO Akouwavi, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 56ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Hévé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par la route de DALAVE WELLECITY et à l'Ouest par la propriété EDOH messan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011494-RM déposée le 24-03-2023, Mme AMOUZOU Racheal Etonam épouse SALAKO, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè nyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Plakomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BEDZRA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011495-RM déposée le 24-03-2023, M. KANDA Madjouma, profession : Enseignant-chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Adjougba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Katomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KANDA K. Dagyéda, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011496-RM déposée le 24-03-2023, M. AKPAGANA Koffi, profession : professeur d'université, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de Katomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KANDA K. Dagyeda, à l'Est et au Sud par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011497-RM déposée le 24-03-2023, M. AHONOR Kodjovi, profession : directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 85ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBAKU Komla, au Sud par la ROUTE ADIDOME KPALA SANGUERA, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacunes.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011498-RM déposée le 24-03-2023, M. AHONOR Kodjovi, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAKU Komla et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011499-RM déposée le 24-03-2023, M. DAVI Vivian Edem K. profession : gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAKU Komla et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011500-RM déposée le 24-03-2023, M. KPATONGA Badjilma, profession : gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Minamadou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAKU KOMLA, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011501-RM déposée le 24-03-2023, M. OTOYI Kodjovi Ognadu, profession : étudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-klikamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAKU KOMLA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011502-RM déposée le 24-03-2023, M. ATSOU Kossi Stivine A., profession : gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAKU KOMLA et à l'Ouest par une de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011503-RM déposée le 24-03-2023, Mme NUKUNU Lydia Esse épouse HALAWI, profession : chef d'agence, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'est par la propriété AGBAKU KOMLA et à l'Ouest par une rue de 14m

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011504-RM déposée le 24-03-2023, M. WONA Komlavi, profession : gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAKU KOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011505-RM déposée le 24-03-2023, M. EBLI Kodjo Agbéko, profession : gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAKU KOMLA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011506-RM déposée le 24-03-2023, M. EHO Atsou Evemfa, profession : agent commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ATTIVI, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes respectivement de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011507-RM déposée le 24-03-2023, M. AHONOR Kodjovi, profession : directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est respectivement des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAKU KOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011508-RM déposée le 24-03-2023, M. NABE Bammoy Pakdam, profession : pharmacien, demeurant à Lomé et domicilié à Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Doméssimé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBEDIVLO A. Nicolas et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011509-RM déposée le 24-03-2023, M. SOULE Safiou, profession : inspecteur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-daliko, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ananissimé-sévagbléta, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MOUDON DOTSE et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011510- déposée le 24-03-2023, M. KOUMEKPO Yao, profession : Sans emploi, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 77ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpatéfi Globoeme, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées respectivement de 16 et 12m, à l'Est par le lot N°2 et à l'Ouest par les lots N°6 et 7.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011511-RM déposée le 24-03-2023, M. SOULE Safiou, profession : inspecteur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Daliko, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 25ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tédó Séva, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m, à l'Est par la propriété ADZOGUENOU et à l'Ouest par la propriété AFOTE ETSOU Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011512-RM déposée le 24-03-2023, Mme GNAGNA-WAKA Asha Nayarana, profession : comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 37ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tédó séva, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par la propriété AFOTE Etsou Kossi et à l'Ouest par la propriété THEODOA Gadesse.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011513-RM déposée le 24-03-2023, M. KPIZING Hodabalu Padaa, profession : gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 69ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tédó séva, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'est par la propriété ADZOGUENOU et à l'Ouest par la propriété AFOTE Etsou Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011514-RM déposée le 24-03-2023, Mme KOUMAAkossiwa épouse AFANTCHAO, profession : secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tovégblévié, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTILA et à l'Est par la propriété GNAVI Hougbe.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011515-RM déposée le 24-03-2023, M. AFANTCHAO Kodjovi Midodji, profession : juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tovégblévi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées respectivement de 16m et 12m, au Sud par la propriété GNAVI Hougbe et à l'Ouest par la propriété AMEGNRAN ALOFANHOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011516-RM déposée le 24-03-2023, M. ASSIGBLEY Koassi, profession : transitaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Pukuidji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DAMESSI-ZONOU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011517-RM déposée le 27-03-2023, Mme ATTILA Améyo Edwige, profession : agent de banque, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-nyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 12ca, situé à Davié, connu sous le nom de Adzové, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune et au Sud et à l'Est par la propriété DEKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011518-RM déposée le 27-03-2023, M. DJIMADO Komlan, profession : revendeur, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 37ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Zio et borné au Nord-Est par la collectivité AKOGOGAN, au Sud-Est par la propriété AGBASSA Kossi, à l'Est par la route nationale N°34 LOME-VOGAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011519-RM déposée le 27-03-2023, M. GNASSOUNOU-AKPAH Kouassivi Giani, profession : juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Djové Yewu, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ASSISSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011520-RM déposée le 27-03-2023, Mme KANAWA Mawenbe, profession : coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 86ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité AGBAVITO, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m et à l'Ouest par la propriété ASSOU Yao.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011521-RM déposée le 27-03-2023, M. ALAGLO Kossi Amévor, profession : Assistant médical, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 59a 04ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Fokpo I Kpétoglobe, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOTA Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011522-RM déposée le 27-03-2023, Mme KOUEVIDJIN Ayoko Délali épouse AZOUMAH, profession : comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-attiomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 49ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la voie de contournement LOME-NOEPE, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MOTOGBLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011523-RM déposée le 27-03-2023, M. GBLOHA Wognon, profession : entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 29a 57ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Ayépomé, préfecture de Zio et borné Parcelle A : au Nord-Est par la propriété NOSSI, au Nord-Ouest par la propriété GUENYO et au Sud par une voie en projet PIA ; Parcelle B : au Nord et à l'Est par la voie en projet PIA, au Sud et à l'Ouest par la propriété GUENYO

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011524-RM déposée le 27-03-2023, Mme KOTOKAAkouwa Rébecca, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adamavo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 77ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Kpoguede, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété GBEGBI Logosse, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacunes.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011525-RM déposée le 27-03-2023, Mme GAMETI Adjoa Akofa, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 75ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Doumé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Togbui AGADZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011526-RM déposée le 27-03-2023, Mme ADATO Abra Jeanne, profession : commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité TOKPO, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPALOU Koffi et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011527-RM déposée le 27-03-2023, M. SOWADAN Komlan, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Nyoxui, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKPALOU, au Sud par la collectivité DOPENYO et à l'Ouest par la collectivité DUHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0011528-RM déposée le 27-03-2023, M. PILABANA Wiyao Koffi, profession : consultant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 95ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Attioté, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YIBOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011529-RM déposée le 27-03-2023, M. DJAKA Koffi Edem, profession : informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpévémé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DONYO Kodjo, au Sud et à l'Est des rues en projet de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011530-RM déposée le 27-03-2023, M. DJAKA Koffi Edem, profession : informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Logoe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MOOTO KOFFI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011531-RM déposée le 28-03-2023, Mme EKOE Ayikoelevi E., profession : pharmacienne, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 72ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djogblé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ANAGBLAN Koffi Toublou et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011532-RM déposée le 28-03-2023, M. SONHAYE Tagbe, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpó, préfecture de Zio et borné au Nord; au Sud et à l'Ouest par la propriété AHAMA Yao Séwa et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011533-RM déposée le 28-03-2023, M. HAZOU Masse-Eyou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 62ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Zegle, préfecture de Zio et borné au Nord par la zone d'occupation publique PIA, au Sud et à l'est par respectivement des rues existantes de 24 et 16m et à l'Ouest par la propriété MADJRI Djaliba Séna.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011534-RM déposée le 28-03-2023, M. AFANOU Akouété Eric, profession : entrepreneur, demeurant à Kpogan et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 69a 65ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Todokpoé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par respectivement des rues de 16 et 14m et au Sud par la collectivité GBAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011535-RM déposée le 28-03-2023, M. EKLOU Atsu Dzunyo, profession : Agro économiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAMADZI Kokou Avu et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011536-RM déposée le 28-03-2023, M. EKLOU Atsu Dzunyo, profession : agro-économiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAMADZI Kokou Avu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011537-RM déposée le 28-03-2023, Mme TOUVIAfi Eli, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè-kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Hlankopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GAKE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011538-RM déposée le 28-03-2023, Mme AYI Tchotcho, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Novissi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Ziogba Azonkopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJOGBESSE Edoh et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011539-RM déposée le 28-03-2023, M. TEKOU Marc, profession : directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Ziogba-Azonkopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route AVETA-ZIOGBA DE 30M, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJOGBESSE Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011540-RM déposée le 28-03-2023, M. KONDOH Napo, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 87ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Tcholata, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HONOUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011541-RM déposée le 28-03-2023, M. P'KLAAbalo, profession : enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito Toyimé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HUNLEDE, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011542-RM déposée le 28-03-2023, M. EVODA Kokoutsè, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé Assiamagblé, connu sous le nom de Tsugbédo-kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDI Komlan Mawunyo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011543-RM déposée le 28-03-2023, M. KOMLAN Adamdo Yaovi, profession : commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Davié, connu sous le nom de Akové, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ATTIGAN GBOGBO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011544-RM déposée le 28-03-2023, M. TCHEKO Awéléng, profession : technicien supérieur génie civil, demeurant à Amendeta et domicilié à Amendeta, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djogbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété CREPPY Adama Moïse et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011545-RM (absente dossier GL) déposée le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date, Monsieur Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte, profession : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte, demeurant à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte et domicilié à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Choisissez un élément, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Choisissez un élément, consistant en un terrain ayant la forme d'un Choisissez un élément d'une contenance totale de Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte, situé à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte, connu sous le nom de Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte, préfecture Choisissez un élément et borné Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Choisissez un élément que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011546-RM déposée le 29-03-2023, M. AYENA Atchou, profession : Coordinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 38a 89ca, situé à Drékpo Gnito, connu sous le nom de Klassoukopé, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété HEVI, au Sud et à l'Ouest par la collectivité GAFAN et à l'Est par la propriété DOVON Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011547-RM déposée le 29-03-2023, Mme AGUE Ayélé E., profession : commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Koèpèdo, préfecture de Zio et borné au Nord-Ouest, au Sud-Ouest et au Sud-Est par la propriété FIANYO Koffi et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011548-RM déposée le 29-03-2023, M. TEKOU Atamba Kevin, profession : gestionnaire de projet, demeurant à Adétikopé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 26ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Tsamépéha, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADOUVI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011549-RM déposée le 29-03-2023, M. TEKOU Kokou Takhoumba, profession : médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 93ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Tékpo, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité GUIDIGNA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011550-RM déposée le 29-03-2023, M. BATAKO Banan Enala, profession : professeur de lycée, demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dévimé Nodzonyi, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011551-RM déposée le 29-03-2023, M. DJOTBAYI Talbia, profession : expert maritime, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 27ca, situé à WLI, connu sous le nom de Kouvé ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AWAGA yawo, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété MENSAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011552-RM déposée le 29-03-2023, M. AYEWOU Kokou, profession : fonctionnaire de police, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à DJAGBLE, connu sous le nom de TOKOIN, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOKPO TOFFAN Dimando et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011553-RM déposée le 29-03-2023, Mme ASSOGBA Akossiwa Mélikouwo, profession : revendeuse, demeurant à Ségbé et domiciliée à Ségbé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 53ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Djogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBASSA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011554-RM déposée le 29-03-2023, Mme BASSABI Banawe, profession : styliste modeliste, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Agblèkpoè, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJOKA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011555-RM déposée le 29-03-2023, M. SABI Koffi Iyatan, profession : évangéliste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-assiyéyé,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 51a 97ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Gbégamé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété VIVON et TF N°38509 , au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011556-RM déposée le 29-03-2023, M. KODZO Bléwusi, profession : opérateur économique, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kpogonou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété GAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011557-RM déposée le 29-03-2023, M. DAMOUSSOU Anani Komi, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Torokpui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité GBAGBA, au Sud par une rue existant de 16m et à l'Est par la voie ferrée LOME-TABLIGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011558-RM déposée le 29-03-2023, Mme BARRY Lady épouse BAGBIEGUE, profession : secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Cacavéli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Goka-copé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ABAH, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011559-RM déposée le 29-03-2023, M. et Mme DORKENOO Joel Biova et GBADOE Ablavi, profession : juriste et ménagère, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Dodo n'tsamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EVON et au Sud par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011560-RM déposée le 29-03-2023, Mme EDORH Héfoumé Fortune, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè-kpéhénou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIADZO Kossi et à l'Est par une rue existante de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011561-RM déposée le 29-03-2023, M. AMEGADZIE Nyagblodjro Kossi Mawusse, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adjoguidi-Ayéto, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m, à l'Est par la collectivité AGBODJE et par le lot N°8 et à l'Ouest par les lots N°3 et 6A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011562-RM déposée le 29-03-2023, M. TSOLEGNAGBO Séna, profession : déclarant en douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Lébé Nyamadzi, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GABADAAgbalakou et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011563-RM déposée le 29-03-2023, M. TSOLEGNAGBO Séna, profession : déclarant en douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 89ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Lébé Nyamadzi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité LOSSOVI et AHEDEGBE, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011564-RM déposée le 29-03-2023, M. ILANDA Ismail, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 83ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Todokpui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité GBAGBA, au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues en projet de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011565-RM déposée le 29-03-2023, M. KPODE Messah Agbényénu, profession : technicien supérieur génie civil, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BLEKE Akossiwavi et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011566-RM déposée le 30-03-2023, Mrs. AZIABU Kossi Edoh et AWOUNYO Koffi, profession : chauffeur et Mécanicien auto, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 46ca, situé à Kovié Djémékey, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité NEKA, au Sud et à l'Est par la collectivité MOKLI et à l'Ouest par le lot objet de réquisition N°75620.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011567-RM déposée le 30-03-2023, M. LANDJEKPO Edmond, profession : informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 15a 77ca, situé à Gapé-centre Dzatikpo, connu sous le nom de Agnrako, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AZAMELAN Kossi, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPOGO et à l'Est par la collectivité ADJAKLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011568-RM déposée le 30-03-2023, M. ZAKARI Idrissou Ousmane, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 02a 71ca, situé à Tsévié-kolo, connu sous le nom de Hliboé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SENAWO Kodjo et au Sud par la propriété AKAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011569-RM déposée le 30-03-2023, M. SOVI Komlan, profession : Enseignant, demeurant à Badou et domicilié à Badou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Kovié Demine, connu sous le nom de Avétoumé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété NOSSI ET ADENYO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la collectivité TEGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011570-RM déposée le 30-03-2023, Mme TAGBA Essodina, profession : commerciale, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 92ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues respectivement de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DE SOUZA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011571-RM déposée le 30-03-2023, M. KPATCHA Piyalo M., profession : Géologue, demeurant à Daviémodji et domicilié à Agoè-Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié daviémodji, connu sous le nom de Démé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADZRA Anani Kodjo David et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011572-RM déposée le 30-03-2023, M. KODJO Koffi Fabrice, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 93ca, situé à Badja, connu sous le nom de Atité, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la ligne de haute tension de 32m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADEGBEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011573-RM déposée le 30-03-2023, M. AHADZI Kossi Nyanku, profession : Electronicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à ZOLO, connu sous le nom de Tsiviépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGUEDJE, au Sud et à l'Est par la propriété NOMADOLI Yao et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011574-RM déposée le 30-03-2023, M. AHADZI Kossi Nyanku, profession : électronicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 94 ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Apéyéomé tokon ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOUKPETOR et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011575-RM déposée le 30-03-2023, M. AHADZI Kossi Nyanku, profession : électronicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 06ca ,situé à Zolo Tsiviépé, connu sous le nom de Akplapémé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété SOKPOR, au Sud par la propriété GBEVLO, à l'Est par la propriété AWLIME et à l'Ouest par la route KEVE ZOLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.